

DESTINATAIRES : Ordres professionnels

EXPÉDITEUR : M. Mourid Boukhali, directeur du registraire de la francisation

c. c. : M. Ghislain Beaudin, directeur général des services de francisation
M^{me} Hélène McGee, directrice de la francisation à distance et dès l'étranger
M. Marc Blouin, directeur de la francisation de Montréal en milieu institutionnel
M. Alberto Fonseca, directeur des admissions et inscriptions en francisation
M^{me} Nora Addala, directrice de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions
M^{me} Asma Hammouni, directrice de la francisation de Montréal en milieu communautaire

DATE : 24 janvier 2023

OBJET : **Cours de français spécialisés – inscriptions session printemps 2023**

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) tient à vous informer que la période d'inscription aux cours de français spécialisés offerts à la session printemps 2023 (3 avril au 18 juin 2023) se déroule actuellement.

Les cours de français spécialisés sont offerts dans les domaines d'emploi suivants :

- administration, droits et affaires ;
- génie et sciences appliquées ;
- santé ;
- soins infirmiers.

Nous vous rappelons que les cours de français spécialisés s'adressent aux personnes immigrantes qui maîtrisent déjà la langue française (cours de niveaux intermédiaire et avancé). Pour trouver de plus amples informations, y compris les modalités d'inscription ainsi que la liste des établissements scolaires qui offrent ces cours, nous vous invitons à consulter la page Web gouvernementale <https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais/cours-specialises/>

Comme les cours de français spécialisés peuvent contribuer à préparer la relève dans vos ordres respectifs, nous vous encourageons à diffuser l'information relative à ces cours sur vos sites Web et vos médias sociaux.

De plus, nous vous invitons également à préciser que les cours sont, la plupart du temps, offerts à distance et à publier sur votre site Web les prérequis pour les suivre. Vous trouverez les principaux prérequis dans l'encart ci-dessous :

- avoir un ordinateur ou une tablette avec une caméra et un microphone capable de supporter une application de visioconférence ou de travail collaboratif ;
- avoir un accès Internet haute vitesse illimité ou Wi-Fi ;
- avoir une adresse courriel personnelle (utilisée par une seule ou un seul élève) ;
- avoir les habiletés technologiques nécessaires pour participer aux activités pédagogiques à distance pour accéder à des plateformes technologiques et pour participer à des visioconférences ;
- avoir un clavier en français et des écouteurs ;
- participer aux activités pédagogiques individuelles ou en groupe selon l'horaire d'enseignement ;
- disposer d'un espace de travail calme, isolé et propice aux apprentissages.

Pour toute question au sujet des cours, veuillez communiquer directement avec les établissements scolaires.

Pour toute autre question ou pour mettre à jour les coordonnées de votre ordre ou encore pour vous désabonner des envois du MIFI relatifs aux cours de français spécialisés, veuillez communiquer avec M^{me} Intidhar Noura, technicienne en administration, à l'adresse suivante : intidhar.nouira@mifi.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.